

République du Sénégal

Région : Saint Louis

Département : Podor

Commune de Guédé Chantier



PROJET DE PRODUCTION AGRICOLE

GIE Ibrahim Niass / Guédé Chantier

Promoteurs : les membres du G I E

Secteur d'activité : Agriculture

Déclarant responsable : Mamadou Oumar Diop, Président

Tél fixe : 33 960 31 05

Tél. mobile : 77 632 93 35

E-mail : diopmamadououmar@yahoo.fr

Décembre 2012

I DEFINITION ET OBJET:

Le projet que voici vise la création d'une entreprise dans une zone de production agricole. Son objectif principal est d'assurer une bonne insertion de ses promoteurs dans le circuit économique par la production et la commercialisation de produits frais et procurer à la famille une source de revenus stable. En effet, outre le responsable, le projet emploiera à temps plein une main d'œuvre de 4 garçons et des salariés agricoles.

II LE MARCHE

II – 1 Caractéristiques

La production maraîchère dans le département de Podor, est essentiellement tournée vers celle de légumes de type européen (tomates, oignons, choux etc.). Du fait de contraintes climatiques et d'un défaut de maîtrise du calendrier cultural, ces légumes sont récoltés pendant une courte période de contre saison froide de décembre à avril. De ce fait, le marché des légumes est très fluctuant.

La loi de l'offre et de la demande aidant, les prix des légumes varient beaucoup (du simple au double, voire triple) tout au long de l'année. En début de saison maraîchère, le marché est mal approvisionné. De ce fait, les prix sont plutôt élevés. Par la suite, ils chutent jusqu'à la moitié et même au tiers de leur valeur du fait de la mise en marché massive de produits. En fin de saison, l'offre diminue par rapport à la demande et les prix remontent. Par exemple, le kilogramme d'oignon peut se vendre à 150 F Cfa en pleine saison pendant 4 à 5 mois. Au-delà, le produit se raréfie et le prix du kilogramme peut remonter jusqu'à 500 F Cfa et ce, pendant 4 à 5 mois.

II – 2 Analyse de la demande

Les clients potentiels sont constitués des habitants des grandes villes de Saint Louis, Louga, Thiès, Rufisque ou Dakar. Ces villes situées sur la route nationale n°2 sont bien desservies par les transports publics qui assurent la liaison avec la zone de production en une dizaine d'heures. Mieux, des possibilités de vente dans les agglomérations de l'intérieur du pays (comme Touba, Linguère, Kaolack, Fatick etc.) permettent d'écouler la production en cas de saturation des marchés cités plus haut.

II – 3 Analyse de l'offre

L'offre de légumes frais du projet sera axée sur la stratégie de mise ne marché pendant les périodes de prix favorables (novembre à janvier pour les précoces et de juin à août pour les productions tardives de légumes de type européens) et en toute saison, il s'efforcera de produire des légumes de type africains.

II – 4 La concurrence

Hors mis la tomate industrielle vendue à l'unité de la SOCAS, toutes les productions de légumes sont destinées au marché libre des villes. Exceptionnellement, l'oignon peut bénéficier d'une régulation de la part du ministère du commerce qui bloque l'entrée des oignons importés.

Dans ces conditions, vu le nombre de producteurs et la durée de la saison, il va de soit que l'offre de légumes inonde le marché et que les prix chutent.

Pour s'insérer sur ce marché relativement concurrentiel, le projet bâtira sa stratégie sur la mise en marché des produits de qualité pendant les périodes de prix favorables. Cela, suppose qu'il réussisse les paris ci-dessous:

- semis précoces de pépinières de légumes (dès le mois de septembre) afin de profiter des premières ventes ;
- conservation des récoltes tardives pour la mise en marché différée de la production afin de profiter des prix élevés des légumes en début d'hivernage et
- à toute période de l'année faire une offre de légumes de type africains (citrouille, bissap, patate, gombo etc.) qui ont l'avantage d'être plus rustiques et donc peu exigeants en produits phytosanitaires.

II – 5 La commercialisation

Le marché d'approvisionnement du projet est constitué par les fournisseurs et les prestataires locaux de la région.

Ses recettes sont constituées des produits de la vente de ses récoltes. Sa stratégie commerciale sera basée sur l'étalement de la production sur toute l'année (permaculture) et la vente pendant les périodes de prix favorables.

III – ETUDE TECHNIQUE

III – 1 – Localisation

Le projet est localisé à Guédé Chantier à 200 km de Saint Louis et est accessible par la route nationale n°2 praticable en toute saison.

III – 2 Investissements

A Aménagements et équipement	Montants (F Cfa)
<u>a- Aménagement et installations</u>	
Nivellement (10 heures de Grader à raison de 40 000 F l'heure) + Bassin de dissipation et canaux d'irrigation	400 000
Grillage clôture (400 m à raison de 1 200 F/m + accessoires)	600 000
Bâtiment d'exploitation (2 pièces) : 2 x (3, 5 m x 3,5 m)	400 000
Hangar + claies de séchage 3 x 7 m	150 000
Sous total 1	1 550 000
<u>b- Equipements</u>	
<i>b 1 Ensemble groupe motopompe (GMP) : moteur 1 cylindre, tuyauterie et accessoires</i>	1 800 000
Sous total 2	1 800 000
<i>b 2 Petit matériel : 5 Arrosoirs, 5 Pelles, 5 Pioches, 5 Râteaux, 5 Fourches Etc</i>	75 000
Sous total 3	75 000
<i>b 3 Logistique 1 cyclomoteur</i>	400 000
Sous total 3	400 000
Montant total des investissements (a + b1 + b2 + b3)	7 425 000
B - Besoins en fonds de roulement (carburant, semences, engrais et produits phyto pour une campagne de 6 mois) :	1 420 000
C - Coût du projet (A + B)	8 845 000

III – 3 Description technique (plan d'assolement)

Il s'agit d'un projet de production maraîchère basé à Guédé Chantier. La superficie totale est de 2 hectares jouxtant le fleuve Doué. La surface totale sera divisée en 3 soles égales de 0,6 ha chacune qui seront toutes mises en culture avec les principales cultures ci-dessous :

- les légumes de type européen : oignon, concombre, courgette, choux, gros piment, poivron etc.
- Les légumes de type africain : petit piment, gombo, courges, citrouille, manioc, etc.

À titre indicatif, voici un plan d'assolement type avec les différentes rotations possibles pour les 3 premières années du projet :

Années	2012				2013				2014			
	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4
Sole 1 (0,6 ha)	Aménagements et installation		Oignon grain		Oignon bulbilles				Gombo		Oignon bulbilles	
Sole 2 (0,6ha)			Petit piment		Gros piment				Gombo		Polyculture (citrouille, niébé, manioc etc.)	
Sole 3 (0,6 ha)			Gombo		Polyculture (citrouille, niébé, manioc etc.)				Oignon grain		Gros piment	

	Oignon grain		Petit piment		Gombo
	Oignon bulbilles		Gros piment		Polyculture (citrouille, niébé, manioc etc.)

Le projet fonctionnera de façon permanente de façon à y maintenir un coefficient cultural de l'ordre de 2 voire 2,5. Pour y arriver les principes suivants seront appliqués par les exploitants :

- Faire les bonnes rotations culturales en tenant compte de la sensibilité des cultures aux problèmes phytosanitaires, de la profondeur de l'enracinement des plantes, des besoins en éléments nutritifs etc.
- Rompre avec l'esprit de campagne qui occasionne de longues périodes d'arrêt. À chaque saison, les exploitants cultiveront la ou les espèces adaptées à la saison plutôt que d'attendre la même saison de l'année suivante pour cultiver la même espèce. Tout au plus, on observera une pause d'un mois à la fin de chaque récolte, le temps de préparer la parcelle à recevoir une nouvelle culture.
- Réserver une aire spéciale pour abriter les pépinières des espèces à semis non direct (oignon, piment, etc.)

III – 4 – Capacité de production et durée de réalisation

Le projet réalisera son chiffre d'affaire à partir de la vente de ses produits conformément aux comptes de production ci-dessous:

Comptes de production

Oignon Surface: 0,6 ha; Production: 18 tonnes Rendement: 30 t/ha				Gombo Surface: 0,6 ha; Production : 8 tonnes Rendement: 12 t/ha			
Dépenses	Montants	%	Produits	Dépenses	Montants	%	Produits
Travail du sol	30 000	6,12%	Vente Oignon : 100 F/kg	Travail du sol	30 000	6,06%	Vente Gombo: 200 F/kg
Semences (3,5 kg)	90 000	18,37%		Semences (6 kg)	40 000	8,08%	
Irrigation	140 000	28,57%		Irrigation	140 000	28,28%	
Engrais et fumier (600kg/ha)	75 000	15,31%		Engrais et fumier (600kg/ha)	75 000	15,15%	
Phytosanitaire	20 000	4,08%		Phytosanitaire	50 000	10,10%	
Main d'œuvre (récolte)	60 000	12,24%		Main d'œuvre (récolte)	60 000	12,12%	
Transport	75 000	15,31%		Transport	100 000	20,20%	
Totaux	490 000	100,00%		1 800 000	Totaux	495 000	
Marge	1 310 000			Marge	1 105 000		
Somme =	1 800 000		1 800 000	Somme =	1 600 000		1 600 000

Petit piment Surface: 0,6 ha; Production : 2 tonnes Rendement: 4,5 t/ha				Gros piment Surface: 0,6 ha; Production : 5 tonnes ; Rendement: 8,5 t/ha			
Dépenses	Montants	%	Produits	Dépenses	Montants	%	Produits
Travail du sol	30 000	6,90%	Vente Piment : 1500 F/kg	Travail du sol	30 000	6,90%	Vente Piment : 600 F/kg
Semences (0,5 kg)	60 000	13,79%		Semences (0,5 kg)	60 000	13,79%	
Irrigation	130 000	29,89%		Irrigation	130 000	29,89%	
Engrais et fumier (600kg/ha)	60 000	13,79%		Engrais et fumier (600kg/ha)	60 000	13,79%	
Phytosanitaire	30 000	6,90%		Phytosanitaire	30 000	6,90%	
Main d'œuvre	75 000	17,24%		Main d'œuvre	75 000	17,24%	
Transport	50 000	11,49%		Transport	50 000	11,49%	
Totaux	435 000	100,00%		3 000 000	Totaux	435 000	
Marge	2 565 000			Marge	2 565 000		
Somme =	3 000 000		3 000 000	Somme =	3 000 000		3 000 000

Polyculture			
Surface: 0,6 ha			
Dépenses	Montants	%	Produits
Travail du sol	30 000	8,33%	Ventes diverses
Semences (0,5 kg)	30 000	8,33%	
Irrigation	150 000	41,67%	
Engrais et fumier (600kg/ha)	40 000	11,11%	
Phytoprotecteur	20 000	5,56%	
Main d'œuvre	40 000	11,11%	
Transport	50 000	13,89%	
Totaux	360 000	100,00%	
Marge	1 640 000		
Somme =	2 000 000		2 000 000

Ventes de produits

Avec son organisation et sa stratégie de mise en marché des produits, le projet peut raisonnablement écouler ses productions sur le marché local (polyculture). Ainsi pour les trois premiers trimestres de production le chiffre d'affaire pourrait atteindre la somme de **6 400 000 F**. Ce chiffre devrait évoluer assez rapidement pour avoisiner les **10 000 000 F** en vitesse de croisière de l'exploitation.

II – 5 – Le personnel nécessaire et organisation du projet

La gestion du projet est sous la responsabilité d'un membre de la famille. Outre cette personne qui travaillera à plein temps dans le projet, la main d'œuvre familiale sera sollicitée. Pendant les période de pointe de travail (récolte et repiquage) une main d'œuvre salariée sera recrutée et rémunérée journalièrement.

III – ETUDE FINANCIERE

III – 1 Projections

Prévisions de dépenses (en milliers de F Cfa)

Années	2012	2013	2014
Dépenses	- Aménagements et installations : 7 950 - Oignon : 490 - Gombo : 495	G piment : 435 Polyculture : 360 P piment : 435 Gombo : 495	Gombo : 495 Polyculture : 360 Oignon : 490 P piment : 435 Oignon : 490 G piment : 435
Totaux	8 935	1 725	2 705

Prévisions de recettes (en milliers de F Cfa)

Années	2012	2013	2014
Recettes	Oignon : 1 800 Gombo : 1 600	G piment : 3 000 Polyculture : 2 000 P piment : 3 000 Gombo : 1 600	Gombo : 1 600 Polyculture : 2000 Oignon : 1 800 P piment : 3 000 Oignon : 1 800 G piment : 3 000
Totaux	3 400	9 600	13200

III - 2 - Plan de financement

A - Emplois	Montant
Immobilisations incorporelles (valorisation de l'étude de projet)	150 000 F
Immobilisations corporelles (matériels, construction)	7 425 000
Besoins en fonds de roulement (coûts des trois premières productions)	1 420 000
Total	8 995 000
B – Ressources	Montant
Fonds propres (valorisation étude du projet) :	150 000
Apport personnel (famille)	1 200 000
Emprunts:	7 645 000
Autres:	-
Total	8 995 000

III – 3 Amortissement des immobilisations (en milliers)

N°	Désignation	VO	Durée	AN1	AN2	AN3	AN4	AN5	VNC
1	Etude et frais de constitution (valorisation)	150	10	15	15	15	15	15	75
2	Aménagement et installations	1 550	10	155	155	155	155	155	750
3	Groupe motopompe (GMP)	1 800	5	360	360	360	360	360	0
4	Petit matériel	75	2	3,5	3,5				0
5	Cyclomoteurs	400	5	80	80	80	80	80	0
	Total	7 950		613,5	613,5	610	610	610	825

VO (Valeur d'Origine)

VNC (Valeur Nette comptable)

III – 4 Compte d'exploitation prévisionnel (en milliers de F Cfa)

	An1	An2	An3	Totaux
a-Chiffre d'affaires				
Produits d'exploitation	3 400	9 600	13 200	26 200
b-Matières et fournitures (intrants)	690	705	173,5	1 569
c-Marge brute c = (a-b)	2 710	8 895	13 027	24 632
d-Prestations (travail du sol et transport)	235	420	500	920
e-Valeur ajoutée e = (c-d)	2 475	8 475	12 527	23 477
f- Personnel (main d'œuvre)	120	250	370	740
g-Impôts, taxes et assimilés				0
h-Frais financiers intérêts (12%)	306	306	306	917
i-Résultat i = (e-f-g-h)	2 049	7 919	11 851	21 819
j-Amortissements et provisions	613,5	613,5	610	1 837
k-Résultats net k = (i-j)	1 743	7 613	11 545	20 902
l-Cash flow (Capacité d'autofinancement) (l=k+j)	2 357	8 227	12 155	22 739

IV – Analyse financière

IV – 1 Rendement de l'unité monétaire investie (r):

Somme des recettes (3 ans) : 26 200 000 F

Somme des charges (3 ans) : 5 982 000 F :

Matières et fournitures (intrants): 1 569 000 F

Main d'œuvre et prestations : 1 660 000 F

Frais financiers : 917 000 F

Amortissement : 1 837 000 F

Somme des investissements : 7 575 000 F

Rentabilité = 26 200 000 F - : 5 982 000 F / 7 575 000 F = 2,66
--

IV - 2 Flux financiers (En milliers de F Cfa)

Années		2012	2013	2014
Investissements	Frais d'études	150		
	Aménagements et équipements	7 425		
	Dotation en fonds de roulement	1 420		
Charges d'exploitation		9 854	2 644	3 624
Recettes		3 400	9 600	13 200
Flux financiers		-15 449	6 956	9 576
Flux financiers cumulés		-15 449	-8 493	1 083

L'analyse financière sommaire du projet montre :

- un niveau de rendement par unité monétaire investie fort intéressant de 2,66.
- un délai de recouvrement du capital investi de 2 ans puisque le flux financier cumulé est positif dès la troisième année.

En conclusion, on peut dire que le GIE Cheikh Al Islam Ibrahim Baye Niass de Guédé Chantier est rentable et mérite d'être financé.

RECEPISSE

Délivré en exécution de l'article 21 de l'acte uniforme de l'O.H.A.D.A. portant
Droit Commercial général et organisant le Registre du Commerce et du
Crédit Mobilier.

Le 30 NOVEMBRE 2010 à 16 h 30 mn
M. MAMADO DIOP domicilié à Guédiawaye

a déposé au greffe du Tribunal de Commerce de St-louis une déclaration
d'inscription au Registre du Commerce, concernant :

le GROUPEMENT ANIBAS ECONOMIQUE
de nom d'usage JURAHIMA NIASSA de Guédiawaye

laquelle la déclaration a été immatriculée sous le
le n° SN:STL10.C.1127

Maitre
Boubacar Sadikh SOW
Greffier



TRIBUNAL REGIONAL
DE SAINT-LOUISPersonnes Morales
Etablissement Secondaires

DECLARATION AUX FINS D'IMMATRICULATION

Déclaration de Constitution d'une Personne morale ou d'ouverture
d'un Etablissement Secondaire ou d'ouverture d'une succursale
d'une Personne Morale Etrangère

Renseignements Relatifs à la Personne Morale

1	Dénomination : GROUPEMENT D'INTERET ECONOMIQUE IBRAHIMA NIASS DE GUEDE CHANTIER		
2	Nom commercial : GIE IBRAHIMA NIASS DE GUEDE CHANTIER	Enseigne :	Sigle :
3	Adresse du Siège Social : GUEDE CHANTIER/PODOR		
3	Adresse de l'Etablissement : GUEDE CHANTIER/PODOR		
4	Forme juridique : GIE	N°RCCM :	
4	Capital Social :	en Numéraire :	en Nature :
5	Durée : 99 ANS		

Renseignements Relatifs à l'activité et aux Etablissements

6	Activités Principales : Agriculture, Elevage, Commerce général		
7			
8	Date de début d'activités : 25/11/2010 Nombre de salariés prévus :		
9	Principal Etablissement ou Succursale		
10	Adresse : GUEDE CHANTIER/PODOR		
11	Origine – création - Achat – Apport – Prise en location – Autres (préciser)		
12	Précédent Exploitant : Prénoms : Nom :		
13	Adresse	N°RCCM :	
13	Loueur de fonds (Nom, Dénomination – Adresse) :		
14	Etablissements Secondaire (autres que celui crée) : Non Oui (Préciser)		
14	Adresse :		
14	Activités :		

Associés tenus indéfiniment et personnellement

La tonalité des renseignements relatifs à ces Associés doit impérativement figurer sur le formulaire complémentaire Mo Bis (verso)

15	Prénom et Nom	Date et Lieu de Naissance	Adresse	fonction

Renseignements Relatifs aux Dirigeants

Concernant les Gérants, Administrateurs ou Associés ayant le pouvoir d'engager la Personne Morale.

Report au formulaire Mo Bis Annexe :

16	Prénom et Nom	Date et Lieu de Naissance	Adresse	fonction
	MAMADOU OUMAR DIOP	08/05/1974 à GUEDE CHANTIER	GUEDE CHANTIER	PRESIDENT
	ABDOULAYE DIOP	26/03/1983 à NDIOUM	GUEDE CHANTIER	TRESORIER.G

Préciser : Gérant – PDG – Administrateur – Président – Trésorier – Associés

Commissaires aux comptes

17	Prénom et Nom	Date et Lieu de Naissance	Adresse	fonction

Le soussigné (préciser si mandataire) : MAMADOU OUMAR DIOP

demande à ce que la présente constitue Demande d'Immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier

Signature :

Fait à Saint-Louis, 25/11/2010

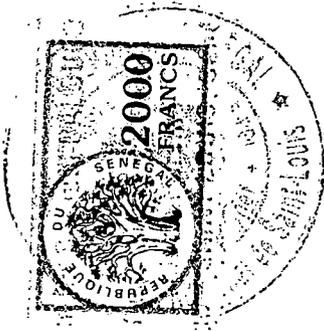
18 La conformité de la déclaration avec les pièces justificatives produites en application de l'acte uniforme sur le droit commercial général a été vérifié par le Greffier en chef soussigné qui a procédé à l'inscription le 25/11/2010

Sous le NUMERO SN-STL-2010-C-1127

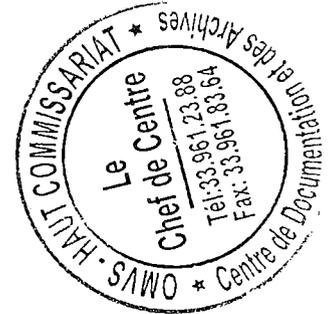
Le Greffier en Chef



**COUR D'APPEL DE SAINT LOUIS
TRIBUNAL REGIONAL DE SAINT LOUIS
GREFFE**



CERTIFICAT



**LE GREFFIER EN CHEF DU TRIBUNAL REGIONAL DE SAINT LOUIS
(SENEGAL)**

***Certifie que LE GROUPEMENT D'INTERET ECONOMIQUE IBRAHIMA NIASS DE
GUEDE CHANTIER SIEGE SOCIAL à GUEDE CHANTIER chez Oumar
Samba Diop***

OBJET DU COMMERCE

**Agriculture, Elevage et Commerce général
a été immatriculé au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier
tenu au Greffe du Tribunal Régional de Saint Louis Le 25/11/2010**

Sous le N° SN -STL-2010-C-

SAINT-LOUIS LE 25/11/2010

LE GREFFIER EN CHEF

**Maitre
Boubacar Sadikh SOW
Greffier**

